Chronique Roubaisienne

BUREAU : 39, Rue Pauvrée, 39 — ROUBAIX
TELEPHONE — N° 2.98. — TELEPHONE

LE GESTE DE M. VAUTOUR

J'ai dit lundi dernier l'attitude énergique prise par les locataires des « Cent Maisons » à Mouvaux qui se sont unis pour s'opposer à une augmentation de loyer que tente de leur imposer leur propriétaire M. Mathon-Bertrand.

Cette information a fait le tour de la presse, et, hier jeudi, le journal qu'on appelle sans doute par ironie, le « Bien Informé », l'a reprise à son tour, mais en adoptant le parti du propriétaire naturellement.

M. Mathon-Bertrand aurait dit au « Journal de Roubaix », qui, bien entendu, se fait un plaisir de le reproduire :

« Il est en effet exact que j'ai décidé d'augmenter d'un franc les loyers de ces maisons. Cependant, je dois faire remarquer que la somme demandée ne sera encore que de 15 francs. Les maisons comprennent deux pièces en bas, deux pièces en haut, une pièce et un grenier au deuxième étage et ont de plus un grand jardin. De plus, le quartier est sain, aéré, gai. Toutes les maisons similaires des environs sont louées 20 francs. Il est donc tout naturel que je porte les loyers de 14 à 15 francs ».

Et voilà ! C'est simple, n'est-ce pas. Le quartier est sain, aéré, gai... oui, je sais bien, vous crevez de misère, vous ne gagnez presque rien et le pain est cher... je sais bien aussi que moi je suis riche, que je vis largement et que ce n'est pas ces quarante sous par mois que je vous réclame qui augmenteront de beaucoup le bien-être dont je jouis... mais enfin, tel est mon bon plaisir ! !

Tout cela, M. Vautour ne le dit pas, oh ! non, il est bien trop malin pour se montrer ainsi tel qu'il est en réalité, mais tout cela il le pense et avec lui le « Journal de Roubaix » et tous ceux qui se réclament comme lui d'un « sens social » puisé chez les Pères de l'Eglise et d'un amour de la Démocratie cultivé par les monseigneurs Delamaire et les chanoines Delassus...

Mais, revenons aux locataires des « Cent Maisons »

La décision, votée à l'unanimité, a été suivie par tous. Ils ont offert de payer leur loyer comme auparavant et le receveur, par ordre du propriétaire, a refusé leur argent.

« Tout ou rien », dit M. Vautour ! « C'est très bien, vous n'aurez rien », répondirent les locataires qui ne refusent pas de payer mais qui se refusent à subir une augmentation, trouvant leurs charges déjà bien assez lourdes.

Et maintenant qu'on connaît le premier geste de M. Vautour, quel sera le second ? L'appel à la loi, sans doute, la signification de congé par ministère d'huissier, l'expulsion ! Oui, mais tout cela coûte cher.

Le « Journal de Roubaix » veut bien nous apprendre que M. Mathon lui a « laissé entrevoir qu'éventuellement il se verrait obligé de prendre des mesures énergiques pour solutionner cette pseudo-grève ». Je suis convaincu que cette solution n'est pas pour déplaire au « journal soi-disant catholique et honnête», comme l'appelait «La Croix» elle-même dans un moment de franchise, mais cette solution est-elle pratique ?

Signifier congé par huissier coûte 6 à 7 fr., expulser un locataire coûte 50 à 60 francs, et si un locataire qui a reçu congé ne veut pas s'en aller dans le délai qui lui a été fixé, il faut bien avoir recours à l'expulsion. M. Vautour consentira-t-il à verser tant d'argent ?

Je sais bien qu'il ne prendra pas une mesure générale et qu'il s'attaquera seulement à quelques-uns, mais si tous sont étroitement unis, et s'ils s'opposent énergiquement à toute mesure de rigueur, que va-t-il se passer ?

En vérité, M. Vautour, vous jouez gros jeu !

JEHAN DE ROUBAIX.

LA MAIN AU COLLET

Le jeune Victor Savary, 15 ans, a été rencontré mercredi par l'agent de police Carrette, quai de Wattrelos. Il était porteur d'un sac contenant deux poules et huit kilos de pommes de terre, le tout provenant d'un vol qu'il avait commis à Estaimpuis, à la ferme Housseman.

Le gamin, qui habite en garni avec sa mère, rue de Beaurewart, 46, a été écroué au poste de police du 5e arrondissement.

BUREAUX DE LA MAIRIE

A l'occasion de la Fête Nationale, les bureaux de la mairie, les bureaux des consultations judiciaires, des mariages d'indigents, des renseignements et des retraites ouvrières, seront fermés les dimanche 14 et lundi 15 juillet.

Seul, le bureau de l'Etat civil sera ouvert le dimanche et le lundi de neuf heures à midi, pour recevoir les déclarations de naissances et de décès.

AU TRIBUNAL DE SIMPLE POLICE

Par arrêté de M. le Procureur général près la Cour d'appel de Douai en date du 9 juillet 1912, les fonctions de ministère public près le tribunal de simple police de Roubaix seront remplies par M. Feisant, commissaire de police, en remplacement de M. Laché, démissionnaire et celles de suppléant du ministère public près le même tribunal par M. Benet, commissaire de police, en remplacement de M. Delteil, démissionnaire.

SUCCES SCOLAIRE

L'Ecole de garçons de la rue du Bois a remporté un brillant succès aux examens qui viennent d'avoir lieu pour le certificat d'études primaires.

Les 19 élèves présentés ont tous été reçus et l'un d'eux a obtenu le deuxième prix départemental.

De plus, sur 14 mentions de dessin qu'il y avait pour tout le canton, 7, soit la moitié, ont été attribuées à des élèves de la rue du Bois.

Ces résultats font le plus grand honneur aux enfants et à leur dévoué professeur, M. Douillez.

CAISSE NATIONALE D'EPARGNE

Les titulaires de livrets de la Caisse Nationale d'Epargne émis par la succursale de Lille, peuvent obtenir des remboursements à vue au bureau spécial ouvert à Lille, rue Colbrant, numéro 11.

Les demandes sont acceptées à ce bureau de huit heures du matin à quatre heures du soir, en semaine et de huit heures à dix heures, les dimanches et jours fériés.

LES SUGGESTIONS DE L'IVRESSE

Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, vers une heure du matin, Henri Milleville, né à Saint-Pierre-les-Auchel et Decker Henri, qui étaient en état d'ivresse, se présentaient dans les cafés de la Grande Place et y exhibaient un revolver chargé.

Des agents de police, prévenus, les rencontrèrent place Chevreul et saisirent le revolver sur Milleville.

En soufflant Decker un agent reçut un coup de poing en plein visage.

Tous deux ont été écroués et seront poursuivis pour port d'arme prohibée et rébellion à agents.

LES EMPLOYES D'OCTROI N'AURONT PLUS DE TUNIQUE VERTE

Ces préposés d'octroi de Roubaix seront dotés d'un nouvel uniforme, à partir du 14 juillet.

La tunique verte sera désormais remplacée par un veston-dolman noir à trois poches. Le képi a aussi une légère modification, mais le pantalon est resté le même.

En l'absence de M. Lecomte, directeur de l'Octroi, les citoyens De Brabander, adjoint aux finances; Kimpe et Lamarque, conseillers municipaux, ont procédé à la réception des nouveaux uniformes, hier jeudi, à 11 heures du matin.

EAU POTABLE

Par suite de la vidange du réservoir inférieur de Mouvaux, la pression d'eau potable sera un peu plus faible sur tout le réseau pendant 36 heures à compter du samedi 13 courant à huit heures du soir.

PARTI SOCIALISTE

Le groupe « L'Emancipation du Fontenoy » (3e section) se réunira ce soir vendredi, à 8 heures précises, au local habituel « A la Raquette », 30, rue Archimède.

Au cours de cette réunion, il sera procédé à la nomination de deux délégués au Comité exécutif.

DES DECHETS S'ENFLAMMENT

Hier jeudi vers deux heures de l'après-midi, un commencement d'incendie s'est déclaré dans l'établissement de MM. Leroux et Moton, négociants en déchets, boulevard Gambetta, 209.

Le feu s'est déclaré dans un tas de déchets il a été rapidement éteint à l'aide de quelques seaux d'eau par le personel et les pompiers n'ont pas eu à intervenir.

Ce sinistre en miniature n'a occasionné que des dégâts insignifiants.

312 Le seul savon réellement parfumé à l'**Eau de Cologne** porte le n° 312. Le pain o fr. 50. Victor VAISSIER.

AMICALE DE LA RUE MONTAIGNE
Championnat de tir 1912

Ce concours entre les membres de l'Amicale a pleinement réussi. De nombreux sociétaires se sont disputés les prix pendant les cinq journées du concours.

En voici les résultats :

1re série : 1er, Dupont, 40.4 ; 2e, Legrand, 40,2 ; 3e, R. Tétin, 40.39 ; 4e, Crespelle, 40.37; 5e, C. Tétin, 38.

2e série : 1er, Delay M., 40.39 ; 2e, Delay Marcel, 40.38 ; 3e, Watteau, 40.37 ; 4e, Lemaire, 39 ; 5e, Claeys, 38 ; 6e, Malaquin, 36,3 ; 7e, Merlier, 36.2 ; 8e, Ghys, 36.

Elèves : 1er, Delescluse, 37 ; 2e, Butruille, 36 ; 3e, Désiré Vancommelbecq, 36 ; 4e, Deprez, 36 ; 5e, Verniers, 33 ; 6e, Blick, 33 ; 7e, J. Vancommelbecq, 32 ; 8e, Lutz, 31.

Championnat : 5 cartons maximum 200 : 1er, Dupont, 199 ; 2e ,Legrand, 197 ; 3e, Delay M., 195 ; 4e, Delay Marcel, 193 ; 5e, Lemaire, 190 ; 6e, Tétin R., 190 ; 7e, Watteau, 189 ; 8e, Crespelle, 183.

La Commission, heureuse des résultats obtenus, prévient les membres de l'Association qu'elle organisera un nouveau concours qui aura lieu dès le courant de septembre prochain.

CERCLE MODERNE
Excursions d'Ostende et Blankenberghe

Les membres des sections symphoniques, dramatique et aportive ainsi que MM. les membres honoraires et leurs familles qui désirent accompagner la section chorale mixte aux excursions d'Ostende et Blankenberghe les 4 ,5 et 6 août, fête des Fabricants) sont priés de se faire inscrire le plus tôt possible au siège, Grande salle artistique, rue des Champs.

UNION DES TRAVAILLEURS

Aujourd'hui vendredi, à huit heures et demie du soir, sous la direction de M. C. Stien, répétition générale des œuvres qui seront exécutées au concert donné à l'occasion de la Fête Nationale.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 11 juillet

Naissances. — Angèle Vancenoge, rue Jouffroy, 5 — Adolphine Provoyeur, rue de la Guinguette, 105 — Alra François, rue Bernard, cour Bernard Spriet, 15 — Mireille Vanooteghem, rue des Longues-Haies, cour Gryopert, 2 — Julienne Deman, avenue Julien Lagache — Marie Verhaege, rue de Flandre, 188.

Décès. — Joseph Van Ghelue, 41 ans, cordonnier, rue de la Guinguette, 107 — Camille Declercq, 67 ans, tisserand, avenue Julien Lagache — Louis Lerouge, 73 ans, rue du Moulin, 115.

CROIX

LIBRE-PENSEE. — L'assemblée générale aura lieu vendredi 12 juillet, à huit heures du soir, chez Debock, Grande-Place.

Ordre du jour : Lectures du procès-verbal; Nouveaux adhérents ; Rapports du Congrès de Lille ; Question de Fédération.

WASQUEHAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL. — Il se réunira vendredi prochain 12 juillet, à huit heures du soir, à la Mairie, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Compte administratif : Commune 1911 ; Budget additionnel : Commune 1912 ; Affaires Mathon et Pol : Autorisation d'ester en justice.

RENTES OUVRIERES. — Un ouvrier de l'usine Eycken et Leroy, César Six, aide-maçon, âgé de 51 ans, demeurant rue du Calvaire, à Wasquehal, a eu la main droite comprimée entre deux pierres. 20 jours de repos. Docteur Butin.

— A la même usine, un autre ouvrier, Henri Miquelle, âgé de 29 ans, demeurant place Fénelon, à Wasquehal, a reçu un rail sur le pied droit. 20 jours de repos. Docteur Liénard.

— A la filature du Nord, Florent Delcroix, demeurant rue de la Chasse, à Croix, a eu l'extrémité de l'annulaire droit comprimé entre deux organes d'un métier à filer. 15 jours de repos. Docteur Butin.

ETAT-CIVIL. — Décès : Emilie Danlan, 2 ans, rue de Tourcoing.

WATTRELOS

L'assassinat de la petite Wacheux

ON INTERROGE LE « VIEUX SOLDAT »

M. Houeix a procédé hier à l'interrogatoire de M. Henri Nuttin, dit « Vieux Soldat », 39 ans, demeurant à Wattrelos, rue de l'Industrie, et en qui un de nos confrères, véritablement trop pressé, aurait voulu voir l'assassin de la petite Arthémise Wacheux.

Appelé à donner son emploi du temps, pendant la matinée du 9 juin, jour où le crime fut commis, Nuttin déclara qu'à la première heure il était allé au cabaret des «pinsonneux», à Wattrelos pour y assister à un concours. Vers sept heures, il se rendit chez M. Crombet, marchand de lait au hameau de la Martinoire, où il devait aller chercher des lapins.

Nuttin arriva chez le marchand de lait, à huit heures et demie, et en repartit un quart d'heure plus tard, pour se diriger vers l'estaminet « A Bacchus ».

C'est à cet endroit, on se souvient, qu'il fit la rencontre de Henri François, autre pseudo-inculpé, qui trinquait gaiement avec M. Parmentier.

L'innocence du « Vieux Soldat », qui n'a été interrogé qu'en qualité de témoin, ne faisait d'ailleurs de doute pour personne.

Du train dont vont les choses, il est fort probable que le mystère qui entoure encore le crime du Chemin des Fermes ne sera jamais éclairci.

LES DANGERS DE L'IVRESSE. — Les gendarmes ont conduit hier matin, à Lille, pour être déféré au Parquet, le nommé Louis Nuttin dit Maclain, âgé de 32 ans, inculpé d'outrages et de violences envers M. Caillez, commissaire de police et l'agent Fourez.

Louis Nuttin avait bu plus que de raison mercredi. Dans l'après-midi, il rencontra des agents qui, connaissant son caractère emporté lorsqu'il a bu, lui conseillèrent de rentrer tranquillement chez lui.

Mais Louis Nuttin, très surexcité, continua ses visites dans les cabarets, en critiquant le commissaire de police, parce que l'autre jour il avait arrêté son frère qui cependant n'était coupable ni de crime ni de délit.

Dans la soirée, rencontrant sur la Grand'Place le commissaire de police, Louis Nuttin lui reprocha l'arrestation de son frère en termes injurieux, et comme l'agent Fourez voulait l'appréhender pour le conduire au violon, l'ivrogne fit rebellion et exerça des violences sur l'agent et menaça même le commissaire.

C'est à grand'peine que Nuttin pût être conduit au violon. Hier matin, les fumées de l'alcool passées, reconnaissant toute la gravité de sa conduite, Louis Nuttin exprima de vifs regrets et s'excusa auprès du commissaire et de l'agent.

Néanmoins, il sera poursuivi devant le tribunal correctionnel et la leçon lui coûtera cher.

Les coups reçus par l'agent Fourez nécessitent une douzaine de jours de repos pour cet agent.

FRAUDEUR ET DOUANIERS. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, les préposés des Douanes de Wattrelos ont arrêté le nommé Henri Schlapfer, 20 ans, originaire de la Suisse, à umoment où il entrait sur le territoire français avec 50.000 allumettes de contrebande.

Schlapper a été remis entre les mains des gendarmes de Wattrelos.

A LA MARTINIERE. — La duchesse du hameau de la Martinière est fixée au dimanche 28 juillet

Les habitants de cette cité préparent un programme qui obtiendra un grand succès.

L'ALCOOL. — La police a dressé procès-verbal à la charge de Charles M..., ajusteur, demeurant à Rouhaix, qui a été trouvé en état complet d'ivresse, rue de l'Industrie.

MORDUE PAR UN CHIEN. — Mme Séraphine Meuniers, veuve Bouckuydt, couturière, rue de la Baillerie, 135, passait dans la rue de la Baillerie, lorsqu'elle a été mordue par le chien de M. Delcroix, habitant au numéro 45 de la dite rue.

Procès-verbal a été dressé à la charge de M. Delcroix, et M. Demora, vétérinaire sanitaire de la ville, a été chargé d'examiner le chien.

ETAT-CIVI de WATTRELOS. — *Naissances.* — Henri Duquesnois, rue Royale. — Marie Hespel, rue d'Alsace, 4. — Albert Vanwinsberghe, St-Liévin, maison Desmettre. — Théophile Devos, St-Liévin, carrière Dupont. — Marcel Deffis, rue St-Antoine, 47.

HEM

FETE NATIONALE. — *Remise de médailles.* — Il est rappelé aux médaillés de 1870-71 qu'une place leur est réservée dans le cortège, à côté de ceux qui recevront leur médaille, à l'issue du défilé et que tous seront reçus à la Mairie saluà la remise des distinctions, et que les vins d'honneur leur seront offerts par l'administration municipale.

LES ACCIDENTS. — Chez Vaussy et Moisset, Julie Tytgat, 21 ans, retordeuse, s'est piquée la main droite en travaillant. — Chez Mollassoux et Mulaton, Jean Prévost, 21 ans, teinturier, s'est blessé à la jambe en se cognant contre un bac. 10 jours de repos. Docteur Crubronne.

SUICIDE. — Neurasthénique depuis un certain temps, M. J.-B. Ladsous, âgé de 83 ans, veuf et père de 5 enfants mariés, s'est pendu au pied de son lit.

Le docteur Coubronne a fait les constatations d'usage.

LYS

LA FETE NATIONALE. — Programme : La veille, distribution de viande aux indigents. — Le 14, à 3 heures et demie, rues du Bois et Chanzy, cortège. — A 6 heures, concert. — A 7 heures, distribution de primes aux sociétés participantes. — A 7 heures et demie, fête de gymnastique. — A 10 heures, feu d'artifice.

GAZETTE TOURQUENNOISE

LIRE EN CHRONIQUE REGIONALE. — *En voulant sauver sa fille un vieillard est tué par un train.*

LES PIGEONS VOYAGEURS

Du 1er avril au 30 juin, il est rentré en France par la gare de Tourcoing, 886.005 pigeons-voyageurs, renfermés dans 25.112 paniers.

LA GREVE PARMENTIER

La grève de l'usine Parmentier rue de Paris, est terminée. Les ouvriers ont repris le travail aux anciennes conditions.

IL AVAIT QUITTE SA VOITURE!

M. Wimes Marius, 40 ans, loueur de voitures, avait laissé hier sa voiture sur la place de la Gare et s'était absenté un quart d'heure.

Il a été gratifié d'une contravention.

TIRAGE D'OBLIGATIONS

Samedi 13 juillet 1912, à 10 heures du matin, tirage des obligations de l'emprunt de 405.000 francs, autorisé par la loi du 27 décembre 1898. 22 numéros seront extraits de la roue.

VOL DE VELO

M. Debonder, marinier à bord du « Golfe » après avoir amarré son bâteau au quai du Halot, avait laissé sur le quai son vélo, d'une valeur de 150 francs. Quand il revint pour le prendre, un individu le lui avait dérobé.

Une enquête est ouverte au 1er arrondissement.

LA MORT DU CHEVAL

M. Delplanque, boucher, rue du Caire, avait prêté son cheval à un marchand de pommes de terre de Mouvaux.

Ce cheval s'affaissa en passant, rue du Calvaire et mourut. Il fut transporté à Mouvaux chez l'équarrisseur.

CONCERT PUBLIC

L'Harmonie « La Fraternelle » exécutera le jeudi 18 juillet, à huit heures et demie du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

1. *Ostende-Douvres*, L. Fremaux — 2. La *Grotte enchantée*, fantaisie, Wattelle — 3. *Le Jour et la Nuit*, fantaisie, Lecocq — 4. *Retour du Printemps*, valse, Watteufeld — 5. *Les Saltimbanques*, fantaisie,Gannes — 6. *Désirée*, mazurka, Verdier.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 11 juillet 1912

Naissances — Paula Dantoing, rue Chevreul 22. — Julien et Jules Tiberghien, rue de Ronco, cour Flipo, 2 — Fernande Duterle, rue de Séville, 7. — Albert Deshiens, rue de Rambervillers, 40.

Décès. — Amélie Delannoy, 77 ans, sans profession, rue du Dragon, 150. — Jules Verhaeghe, 66 ans, tuilleur, rue Nationale, 122. — Albert Sail 2 mois, rue du Tilleul, cour Roussel, 12.

LILLE

Les voleurs sont partout

Montres en balade

Une ménagère, Mme Doussot, née Eugénie Six, 39 ans, demeurant 107, rue de Wazemmes, s'est aperçue qu'on lui avait dérobé deux montres, lesquelles se trouvaient accrochées au-dessus de la cheminée d'une chambre située au troisième étage.

L'une de ces montres est pour dame, elle est à deux cuvettes, à remontoir, et porte le nom de sa propriétaire : Eugénie Six. L'autre pour homme, a également deux cuvettes et porte le numéro 255.998. Elles valent ensemble quarante francs.

La volée, qui a des soupçons sur un individu dont elle connaît l'identité, a porté plainte au commissariat de police du 6e arrondissement.

Un rat de cimetière

Le sieur Jules Grave, 62 ans, journalier, demeurant rue du Vieux-Marché-aux-Bêtes, a fait l'objet d'un procès-verbal pour vol.

Le journalier avait dérobé des fleurs au cimetière de l'Est.

PINCEE !

Nous avons relaté, il y a quelques jours, le vol de sept reconnaissances du Mont de Piété, commis au préjudice de Mme veuve Flament, ménagère, rue de Bailleul, 49. Au cours de l'enquête menée par la police, on a pu découvrir que la coupable était la nommée Marie Peeters, née Eyletteins, 49 ans, ménagère, demeurant rue des Grimarets.

Cette femme avait en effet vendu à Mme Schatteman, rue Jeanne d'Arc, trois reconnaissances, moyennant 11 francs.

Cette dernière, dès qu'elle connut leur provenance, restitua spontanément les bijoux et objets divers qu'elle avait dégagés.

Mme veuve Lanchman, boulevard Montebello, qui avait acheté également 4 reconnaissances pour la somme de 2 francs, les a fait tenir à la disposition de la police.

Mise en état d'arrestation, la femme Peeters a passé des aveux. Elle a été conduite au Parquet et écrouée.

ARRESTATION D'UN EVADE
Un détenu évadé de la Maison Centrale de Loos est arrêté dans la Somme

Un détenu de la Maison centrale de Loos, le nommé Louis Roger, 38 ans, manouvrier, né à Estreboeuf (Somme), placé en traitement à l'Hôpital Saint-Sauveur de Lille, profita du peu de surveillance dont il était l'objet, pour prendre la fuite.

Les gendarmes, avisés par le parquet d'Abbeville de cette évasion, se mirent à la recherche du fugitif qu'ils purent arrêter au hameau de Drancourt.

Roger a été ramené à Abbeville, d'où il sera réexpédié sur Loos.

A qui le cadre?

Un cabaretier, M. Mortelette, demeurant rue de Bailleul, a découvert hier matin, dans les fossés des fortifications de la porte de Canteleu, un cadre de bicyclette.

M. Mortelette a porté sa trouvaille au poste de police du 5e arrondissement.

On croit qu'il s'agit du produit d'un vol.

L'estomac le plus robuste peut être accidentellement en voyage sujet à une mauvaise digestion. Avoir soin de se munir de **Comprimés VICHY-ETAT**, et en prendre 3 ou 4 dans un verre d'eau, en dehors des repas.

AU PARQUET
Il escroquait les commerçants

Dernièrement on arrêtait pour escroqueries le nommé Adolphe Carette, 34 ans, sans domicile fixe.

Cet individu a été interrogé hier par M. Houeix, juge d'instruction. Carette, qui ne représentait pas mal et était doué d'une belle assurance, se présentait chez des commerçants de Lille et des environs, par qui il parvenait à se faire verser des sommes variant de 3 à 5 fr. En échange, il remettait auxdits commerçants deux mille tickets destinés à être donnés aux clients, en guise de timbres-escompte. Très qu'un client en possédait 50, il pouvait obtenir gratuitement sa photographie.

Cette combinaison qui avait des allures sérieuses ne valait cependant rien, car en échange des tickets pour lesquels il avait touché de l'argent, Carette ne remit jamais le moindre portrait.

A l'instruction, l'inculpé prétendit cependant avoir conclu un arrangement avec un photographe de Lille. Celui-ci, mandé par M. Houeix, démentit catégoriquement cette affirmation.

Il est donc assez vraisemblable que Carette sera très prochainement renvoyé devant le tribunal correctionnel.

Les monte-en-l'air

En l'absence de M. Joire, industriel, rue de Wailly, à Tourcoing, qui était en villégiature, des malandrins s'introduisirent chez lui par effraction, et, après avoir visité consciencieusement l'immeuble, se retirèrent en emportant 5,000 francs de bijoux et d'argenterie, qui se trouvaient dans deux armoires à glace, lesquelles étaient fermées à clef.

A la suite d'une enquête sérieuse, les auteurs de ce « coup » purent être mis en état d'arrestation. Ce sont les nommés Paul-Désiré Vandenbucke, 19 ans, tisserand; Fernand Créton, 18 ans, teinturier, demeurant rue des Anges, 45 ; Paul Desreux, 20 ans, employé de commerce, demeurant rue des Poutrains, et Gaston Théry, 25 ans, demeurant 70, rue Nationale

Déférés au parquet et interrogés par M. Delalé, juge d'instruction, les cambrioleurs nièrent être les auteurs du vol que nous venons de relater.

Mais hier, le magistrat instructeur les ayant confrontés, il avouèrent leurs méfaits à l'exception de Théry, chef de bande, ainsi qu'il a pu être établi.

On ne désespère pas toutefois de l'amener à entrer également dans la voie des aveux.

Yvo Huys en correctionnelle

Yvo Huys, qui fut un moment inculpé de l'assassinat de la petite Arthémise Wacheux, à Wattrelos, vient d'être renvoyé devant le tribunal correctionnel, audience du 20 juillet, par M. Houeix, juge d'instruction.

L'ouvrier agricole a à répondre d'un attentat à la pudeur qu'il commit, il y a quelque temps, au hameau de la Martinoire, sur la jeune Provins.

OU EST-IL ?

La police recherche le jeune Victor Griffon, 17 ans, demeurant rue Lamartine.

Ce jeune homme, qui travaillait à la Visserie du Nord, rue de Lozemmes, a disparu du domicile paternel depuis le 8 juillet, sans dire où il allait.

AU FEU!
Commencement d'incendie, place de la Gare

Un commencement d'incendie, dû à un court-circuit électrique, s'est déclaré hier matin, place de la Gare, chez M. De Vlaminck, cafetier.

Une poutre s'était déjà enflammée, lorsque le personnel de l'établissement intervint et réussit à éteindre le feu.

Celui-ci n'a, du reste, causé que des dégâts absolument insignifiants.

LYCEE FAIDHERBE
Concours d'admission à l'Ecole Normale de Saint-Cloud

M. Miart Albert, élève de la classe de première supérieure du Lycée de Lille, vient d'être déclaré admissible aux épreuves orales du concours d'admission à l'Ecole Normale d'enseignement primaire supérieur de St-Cloud.

⁂

M. Gonthier, agrégé des mathématiques, ancien élève de l'Ecole Normale supérieure, est nommé professeur de mathématiques au Lycée de Lille en remplacement de M. Magron, appelé au Lycée de Troyes.

DANS L'OCTROI

M. le ministre des finances vient de donner l'autorisation au service d'octroi d'utiliser des tickets pour les perceptions de droits ne dépassant pas francs.

Cette simplification de service sera bien accueillie par les contribuables qui pourront être servis beaucoup plus rapidement et n'auront plus à faire queue devant les guichets.

En outre, la plupart des personnes qui viennent à Lille en voiture ou en tramway n'auront plus à descendre ; le nouveau système de perception permettra aux employés d'octroi de servir les contribuables sur place, lorsqu'ils n'auront pas à faire d'échange de monnaie.

HYGIENE ALIMENTAIRE

Pendant le mois de juin, le Laboratoire municipal a analysé : 436 échantillons de denrées alimentaires, sur lesquels 86 ont été reconnus falsifiés ou nuisibles (39 eaux, 23 laits, 13 beurres, 2 liqueurs, 2 vinaigres, etc.).

Ces résultats ne peuvent, en aucune façon, représenter la qualité moyenne des denrées alimentaires mises en vente par le commerce lillois. Les échantillons analysés proviennent, en effet, de tout le département du Nord et sont généralement prélevés ou déposés au Laboratoire comme étant soupçonnés de mauvaise qualité.

Nous rappelons au public que le Laboratoire municipal analyse gratuitement les denrées alimentaires, les échantillons sont reçus, 8 bis, rue Ovigneur, tous les jours non fériés de 9 heures à midi et de 2 à 6 heures.

DOUAI

La Fête du hameau de Frais-Marais

La fête de ce hameau aura lieu les dimanche 28 et lundi 29 juillet 1912.

Voici le programme :

Journée du dimanche. — Concert-Festival par les musiques : Fanfare Ouvrière de Frais-Marais ; la municipale de Lallaing ; les Amis Réunis de Râches.

Fête de gymnastique par la société « L'Alliance » de Râches. Tir à la cible offert aux pompiers de Râches, Dorignies et Frais-Marais.

Journée du lundi. — A 3 heures, jeux divers.

A 7 heures et demie, concert par la musique de FraisMarais.

A 8 heures et demie, séance de cinématographie. Bal.

VOL D'UN VELO

M. Marceau Dubrulle, de Lièvin, était venu à bicyclette à Douai pour voir un de ses amis, soldat au 15e. Il abandonna un instant sa machine. Un individu en profita pour s'emparer du vélo.

Une plainte a été déposée et une enquête est ouverte.

COUR D'APPEL

Les audiences de vacations de la cour d'appel sont fixées comme suit :

Les mardis 6, 13, 20 27 août ; 3, 10, 17 et 24 septembre.

SOCIETE D'HORTICULTURE

En raison de la Fête nationale, l'assemblée générale qui devait avoir lieu le 14 juillet est reportée au dimanche 21.

LA RETRAITE AUX FLAMBEAUX

A l'occasion du 14 juillet, une retraite militaire aux flambeaux aura lieu le samedi 13 juillet, à 8 heures 3/4 du soir.

Itinéraire : Pont d'Esquerchin (départ) ; rues d'Esquerchin, de la Cloche, de la Massue, Marché-aux-Poissons, rues Merlin de Douai, du Clocher, Saint-Pierre, des Blancs-Mouchons, des Ecoles, Fortier, place Carnot, rues Saint-Jacques, de la Madeleine, de Bellain, tour de la Grand'Place, rue de Paris, place L'Hériller (dislocation).

LE TRAMWAY ELECTRIQUE DOUAI-WAZIERS-LALLAING

D'accord avec l'administration des Ponts-et-Chaussées, M. le Préfet du Nord vient de décider la mise à l'enquête d'utilité publique du projet de création d'un tramway électrique Douai-Waziers-Lallaing.

Les pièces de l'avant-projet resteront déposées du 15 juillet au 15 août à la Mairie de Douai.

Les Conseils municipaux de Douai, Waziers, Lallaing et Sin seront appelés à émettre leur avis et une commission composée de MM. Hayez, sénateur ; Maurice Monier, président du Conseil d'arrondissement ; Bertin, maire de Douai ; Guironnet, maire de Waziers ; Morel, maire de Lallaing ; Wilmot, maire de Sin ; Wauthy, président de la Chambre de Commerce, se réunira le 20 août à la sous-préfecture, pour donner son avis.

DORIGNIES

ARRESTATION. — Etant ivre, Henri Renaux, 35 ans, a outragé les gendarmes.

Mis en état d'arrestation, Renaux a été écroué.

BÉGUES Ecrire à l'Institut des Bégues (subventionné) rue St-Lonstemp, Marseille. Honoraires ap. guérison.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DECHY

FETE NATIONALE. — La Fête Nationale sera annoncée la veille à 8 heures du soir et le jour même à six heures du matin, par la sonnerie des cloches.

A 9 heures du matin, distribution d'argent aux familles indigentes inscrites sur les listes de secours du Bureau de bienfaisance.

A 2 heures et demie, distribution de drapeaux aux élèves des écoles communales.

A 3 heures, revue de la subdivision des sapeurs-pompiers de la commune.

A 3 heures un quart, grand défilé des sociétés locales invitées et des élèves des écoles communales. Itinéraire : Place de la Mairie, rues Léon-Gambetta, J.-J.-Rousseau, Voltaire, Victor-Hugo et place de la Mairie.

A 3 heures et demie, chants par les enfants des Ecoles communales, place de la Mairie. Ordre : 1. Ecole maternelle ; 2. Ecole de filles ; 3. Ecole de garçons.

A 4 heures un quart, remise de Médailles de 1870-71 et d'honneur. Immédiatement après, lâcher de pigeons-voyageurs.

A 4 heures et demie, réception du corps enseignant, des sociétés locales invitées et des personnes médaillées.

Les vins d'honneur seront offerts par la Municipalité.

A 5 heures, concert par la musique municipale, sur le kiosque de la place de la Mairie.

A l'issue du concert, promenade des sociétés dans les rues de la commune.

A 8 heures et demie, rue de l'Egalité, feu d'artifice.

Illuminations électriques de la place et d'une partie de la rue Gambetta.

A dix heures, place de la Mairie, Bal populaire.

Les habitants sont invités à pavoiser leurs maisons.

ACCIDENTS DU TRAVAIL. — Briez Lièvin, 15 ans, mineur à Brunemont. Contusion de la main droite, dizaine de jours de repos. — Maillard Georges, 28 ans, mineur à Guesnain. Plaie face dorsale main droite, incapacité de 6 à 8 jours. — Mortelette Achille, 44 ans, mineur à Pecquencourt. Plaie du cuir chevelu, quelques jours de repos. — Corrion Paul, 31 ans, mineur à Montigny. Contusion de l'épaule droite, incapacité quinzaine de jours. — Delvincourt Michel, 15 ans, mineur à Dechy. Plaie contuse du genou gauche, 8 à 10 jours de repos.

ETAT-CIVIL. — Naissance. — Stiévenard Yvonne, fille d'Edouard et Nolan Sidonie-Rosalie, rue Ferrer.

Publication de mariage. — Waquet Marcel, coiffeur à Sin-le-Noble, et Cuquelle Louise, sans profession à Dechy.

AUBERCHICOURT

COMMENCEMENT D'INCENDIE. — Un commencement d'incendie, dont les causes sont inconnues, s'est déclaré dans une maison appartenant à M. Joseph Hélain, garde-barrière.

Les dégâts, évalués à 250 francs, sont couverts par une assurance.

FLERS-EN-ESCREBIEUX

LA FRAUDE. — M. Favre, commissaire spécial, vient d'être avisé par la préfecture qu'à la suite des derniers prélèvements de lait effectués par lui dans cette commune, trois échantillons ont été reconnus falsifiés.

Les délinquants passeront devant le tribunal correctionnel.

LALLAING

LES LAPINS. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, un inconnu a volé, dans le clapier de M. Léon Delahaye, 5 lapins valant 20 francs.

Plainte a été déposée à la gendarmerie, qui enquête.

MONTIGNY-EN-OSTREVENT

POUR LES VITRIERS. — Un inconnu a brisé deux carreaux chez les époux Williatte, cabaretiers.

La justice est saisie des faits.

LECLUSE

LES INCIDENTS ELECTORAUX. — C'est à l'audience correctionnelle de jeudi prochain que viendront les nombreux incidents qui se déroulèrent dans cette commune pendant la période électorale.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

FRESNES

CHUTE GRAVE D'UN ENFANT

Le jeune Castillon Eugène, âgée de 7 ans et demi, fils de Lucien, demeurant rue du Lutteau, est tombé des escaliers.

Le docteur Loubry, appelé en toute hâte près de l'enfant, a constaté une fracture du crâne et n'a pu se prononcer sur les suites de ce grave accident.

ACTE DE PROBITE. — Le sieur Sylvain, garçon brasseur chez M. Wagrat, a trouvé au cours de sa tournée un porte-monnaie assez bien garni qu'il s'est empressé de déposer à la mairie où on peut venir le réclamer.

CONCOURS DE PECHE. — Les sieurs Delplace Arthur et Sourd Léon ont obtenu les 2e et 4e prix d'honneur au concours de pêche de l'Etang-St-Pierre.

FETE NATIONALE. — Le samedi 13 juillet à 5 heures du soir, distribution extraordinaire de pain et de viande aux indigents inscrits sur la liste du Bureau de bienfaisance.

Dimanche 14 juillet, à 10 heures, place de la Mairie : 1. Grand lâcher de pigeons-voyageurs ; 2. Lancer d'une flottille de ballonnets et départ du dirigeable « Le Fresnois » (don de la Société des Chevaliers du Grattoir).

A 10 heures et demie, distribution à la mairie de gâteaux aux enfants des écoles communales.

A 2 heures tir à l'arc à la perche Ste-Barbe au Trieu, 100 fr. gratis offerts par la commune.

A 2 heures, tir à l'arc au berceau organisé par la Société l'Union Fresnoise, 50 francs gratis offerts par la commune. — Jeu de balle à la pelote, place du Trieu, 25 francs de prix offerts par la commune.

A 2 heures et demie, tir à la cible offert aux sociétés locales, 175 fr.